

LA LETTRE DE PAÏOLIVE



L'Édito

La nature ne compte pas pour des prunes

La préservation du cadre de vie et environnemental est renforcée par de récentes dispositions du droit à construire. Sur le fondement de la loi ALUR de 2014, des Plans d'Urbanisme Local (PLU) sont de plus en plus fréquemment annulés au motif d'erreurs manifestes. Ainsi le Tribunal Administratif a annulé le PLU de la grande station de ski de Val d'Isère au motif que de nouvelles constructions compromettraient la préservation de terres agricoles en zones naturelles sensibles. Autre exemple, le PLU de Gonesse soutenu par l'Administration, a été annulé en mars au motif d'erreur manifeste d'appréciation en prévoyant d'urbaniser 250 hectares de terres agricoles très fertiles pour y construire un méga complexe de commerces et de loisirs.

Aujourd'hui, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est devenu une pièce maîtresse dans l'élaboration d'un PLU. La réduction de l'artificialisation des sols, la préservation des espaces naturels et agricoles ou le cycle de l'eau doivent être considérés tout aussi importants que les besoins en logements.

La naturalité exceptionnelle de Païolive et des Gras est fortement compromise par les nouvelles constructions qui mitent ces territoires. Alors que la pression démographique reste faible avec 38 habitants/km² dans le bassin sud de l'Ardèche, nos communes peuvent répondre aux besoins en logements en favorisant la rénovation de maisons dans les bourgs et en créant des lotissements sur des terrains qui leurs sont limitrophes. Alors nous souhaitons du bon sens et du courage à nos élus pour adopter dans les nouveaux PLU, des mesures de protection des zones naturelles sensibles tant attractives pour des visiteurs à la recherche d'espaces préservés.

Sommaire

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| > L'Édito | > Ré-ensauvager la France |
| > Actualités | > Mots d'artiste |
| > Notre invitée | > Le saviez-vous ? |
| > Dossiers en cours | > Agenda |

Actualités

LA FONTVIVE À GROSPIERRES

La Fontvive est à la fois bien connue et sujet d'énigmes car l'origine de ses eaux n'est pas bien identifiée. Mais en attendant que ses derniers mystères soient éclaircis par des spéléologues et des scientifiques, l'Association Qualité de Vie à Grospièrres se soucie de sa conservation, avec de nombreux partenaires, et en lien avec la Commune, propriétaire de la vasque. En effet, des problèmes liés à la surfréquentation du site en période estivale sont connus depuis plusieurs décennies. Cette source attire, les jours de beau temps, des dizaines de baigneurs, transformant ce lieu remarquable en véritable piscine municipale malgré ses enjeux écologiques. Notre Association a apporté sa contribution en menant une enquête auprès des visiteurs du site pendant l'été 2018. Sept cent deux personnes ont été ainsi interrogées du 10 au 21 août, notamment par Lionel Coste et notre volontaire en service

civique, Manon Lesage. Il en ressort que les visiteurs de la source viennent principalement (75%) d'autres départements que l'Ardèche, suivis par les personnes de la commune (12%). Plus de la moitié viennent pour la première fois sur les lieux et seulement un quart y vient régulièrement. Soixante-dix pour cent ont connu la source par des amis ou leurs hébergeurs, un quart par internet et très peu par les offices de tourisme. Plus de la moitié ne reste pas plus de trente minutes sur les lieux, et un quart seulement plus d'une heure. Soixante-quinze pour cent des visiteurs viennent pour se promener, et vingt pour cent pour se baigner. Tous les visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits. Les deux tiers pensent que le site est protégé. Beaucoup de promeneurs n'ont aucune ou peu d'informations sur le site mais nombreux sont ceux qui aimeraient en savoir un peu plus sur la source, la température et la profondeur de l'eau. (suite au verso)



Notre invitée

Originaire des Salelles, Bérangère Bastide a fait carrière dans le Service public. Elle est maire de Chambonas et Conseillère départementale du canton des Cévennes Ardéchoises. Adeptes du travail participatif, elle s'est impliquée professionnellement dans la création de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche avec l'engagement de rapprocher la population de l'action publique.

Que représente pour vous le Bois de Païolive ?

En tant qu'habitante de la région, c'est un endroit magique dont on ne se lasse jamais, on s'y sent en dehors de tout, où il y a toujours des choses à découvrir à toute saison et qui procure un éternel émerveillement aux habitants de nos communes comme à ceux qui y viennent occasionnellement, quel que soit l'âge.

Avez-vous constaté des évolutions ou des dégradations en dehors de l'impact de la pyrale du buis ?

Il y avait beaucoup moins de visiteurs par le passé. La fréquentation s'étant accrue, je n'ai pas l'impression qu'il y ait des dégradations. Peut-être aux emplacements de parkings et sur les sentiers de randonnées. Je constate qu'il y a un grand respect de la part des visiteurs avec l'envie de comprendre ce lieu et la volonté de ne pas l'abimer. J'espère que la destruction des buis par la pyrale ne sera que temporaire et qu'ils reprendront leur place en harmonie avec le minéral.

L'urbanisation n'est-elle pas excessive aux abords du Bois de Païolive et des Gras ?

Chaque commune était jusqu'à présent maître de l'urbanisation dans les limites des orientations nationales et il est évident que de grosses erreurs ont été commises. Si aujourd'hui, il n'est pas envisagé d'interdire de construire dans ces espaces, la demande non excessive de nouvelles constructions devra rester dans la limite des directives de l'Etat. La plupart des élus locaux sont sensibles aux espaces naturels et agricoles.

A l'échelle de la Communauté de Communes des Vans en Pays des Cévennes, il a été décidé de mettre en œuvre un outil juridique, le PAEN (périmètre de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels), dénommé en Ardèche le PANDA. Il doit assurer une protection forte et durable, comme dire non à la transformation de zones agricoles en zone de loisirs, c'est à dire établir une protection pour les parcelles encore classées espaces agricoles ou naturels et aussi créer un programme d'actions pour promouvoir l'agriculture locale.

Je plaide pour un plan local d'urbanisme intercommunal, (PLUi), car je trouve que les interférences sont fortes et nombreuses entre les communes voisines sur des questions de développement économique, sur des projets d'urbanisation, sur des projets concernant la protection de zones naturelles et de zones agricoles. Réfléchir à l'échelle d'une



commune n'a plus de sens, il faut réfléchir ensemble à l'échelle d'une Communauté de communes dans une vision globale. Pour moi c'est une évidence d'élaborer un document d'urbanisme commun.

Cela permettra aussi à un élu local d'une commune de mettre en avant les dispositions adoptées par l'inter-communauté et dictées par l'intérêt général face à des demandes excessives de certains habitants.

Demandez-vous des évaluations environnementales dans le cadre de vos missions de pilotage des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ?

Chaque site a son plan de gestion. Lors de la dernière réunion du comité de site, nous avons retracé les actions de gestion des ENS. Oui, les études scientifiques sont nécessaires pour mieux connaître, mieux appréhender les actions à mener. Localement ces actions de gestion des ENS sont communes avec celles de Natura 2000 en cohérence avec les financements publics de l'Etat, de l'UE et du Département.

Sur le département, nous avons des sites ENS remarquables. Après les avoir identifiés, le but est d'apprendre aux gens à les connaître, à les comprendre, car l'action de sensibilisation est ce qui permet une prise de conscience pour respecter un site naturel sensible.

Les activités humaines sont répertoriées, certaines accompagnées comme l'activité agropastorale, d'autres plus encadrées comme l'escalade où il faut déterminer les zones à protéger, flore et faune à ne pas déranger ou détruire. L'enjeu est d'arriver le plus possible à concilier la conservation de ce formidable écrin naturel et le vivant avec l'activité humaine.

Comment sensibiliser les gens qui habitent sur ces sites ou à proximité ?

Les habitants ont conscience de l'importance et de la richesse de Païolive, mais il y aura toujours une petite partie de la population qui n'est pas sensibilisée à cela. C'est pourquoi il faut continuer à faire des actions d'information et de sensibilisation notamment en direction des nouvelles générations.

Pouvez-vous nous dire, en qualité de Conseillère départementale, un mot sur l'Ardèche en transition...

Au-delà du Contrat de Transition Energétique que le Département projette de signer avec l'Etat, elle va nous permettre de construire la vision sur comment nous allons vivre en Ardèche dans 20 à 30 ans. Les projets élaborés seront les supports pour les changements au niveau écologique, énergétique, social et environnemental. Alors que la jeunesse manifeste pour le climat, je constate au niveau du département, au sein de nos réunions publiques, que les jeunes sont encore peu représentés. Mais je reste optimiste de les voir prendre les choses en main.

(suite de la p.1) Toutes les personnes fréquentant le site aux heures d'enquête ont répondu avec intérêt aux questions et se sont montrées soucieuses de la préservation du site. Les personnes qui se baignaient dans la vasque regrettaient souvent ne pas avoir été informées de la fragilité de la biodiversité et disaient que si elles l'avaient été, elles ne seraient pas entrées dans l'eau. Les résultats de cette enquête encouragent les acteurs locaux à avancer dans leur démarche de conservation de sorte que la pose de panneaux d'information, ainsi qu'une réglementation de l'accès et de la baignade sont envisagés pour très bientôt.

LE CASTOR SUR LE BASSIN DU CHASSEZAC

Le Castor d'Europe (*castor fiber*) est le plus gros rongeur d'Europe. Sa taille est comprise entre 80 et 110 cm mais peut atteindre 135 cm avec un poids de 35 kg. Il est plus gros que son cousin d'Amérique (*castor canadensis*). C'est l'animal qui modifie le plus son environnement avec la construction de barrages sur les cours d'eau où le débit ne lui permet pas d'avoir des plans d'eau suffisants pour vivre et se protéger. Le castor avait quasiment disparu au début du XX^e siècle, il ne restait alors que quelques individus dans la basse vallée du

Rhône. En 1909, il a été le premier mammifère français protégé. Il a pu ensuite recoloniser en une vingtaine d'années tout le bassin rhodanien et revenir sur le bassin du Chassezac dans les années 1930. Il était présent sur cette rivière depuis des dizaines de milliers d'années comme en témoignent les ossements d'environ 200 000 ans retrouvés dans l'Abri des Pêcheurs (Casteljau). Il a donné aussi son nom à un des affluents du Chassezac, le Vébron (Grospierres), nom dérivé de « vibre » qui signifie castor en occitan. Aujourd'hui cette espèce est très présente sur nos cours d'eau du Chassezac, cantonnée en de nombreux terri-

toires mesurant entre 0,5 et 3 km de long. Le castor peut être solitaire ou vivre en couple. Dans ce cas un à quatre petits naissent chaque année vers le mois de juin et resteront deux ans avec leurs parents avant de trouver un territoire pour s'installer. Ce bâtisseur remarquable fait l'objet d'une étude, menée par l'Association Païolive depuis 2012 sous la conduite de Lionel De nombreuses observations ont été réalisées par des stagiaires étudiants en BTS-GPN, sur les territoires, les familles, le comportement face aux crues, la reconstruction des barrages (avec usage de pierres !). Mais les observations sur le terrain montrent que la ripisylve est souvent endommagée, principalement sur les ruisseaux, par des défrichements excessifs ou des travaux avec des engins mécaniques, ce qui oblige certains castors à changer de territoire.



Dossiers en cours

LA GRANGE-AUX-PÈRES, DEUXIÈME OPÉRATION CITOYENNE

La dépollution du site de la Grange aux Pères se poursuit au fur et à mesure qu'avec son avancement la nature des déchets se précise et qu'est trouvée la juste proportion entre les moyens disponibles et les objectifs initiaux. Ceux-ci restent les mêmes : éliminer les déchets afin d'empêcher toute sorte de pollution, de surface et souterraine, et rendre le site à son état naturel. Enfin, le valoriser par un sentier d'interprétation préhistorique et karstique qui s'inscrit dans le réseau de sentiers dolméniques du sud de l'Ardèche.

Il y a deux sortes de travaux. Extraire les déchets au fond des avens et diaclases. Enlever les dépôts de surface au moyen de tractopelles afin de les trier sur place. Le premier travail requiert beaucoup de main d'oeuvre et convient à des opérations citoyennes. La deuxième avait lieu les 16 et 17 mars. Laissons la parole à l'une des participantes.

Descente musclée !

Oui pour la deuxième journée citoyenne de la

Grange-aux-Pères, il fallait être musclé. Pour mémoire, les avens situés près de la Grange-aux-Pères de Lablachère ont servi de déchetterie (tri facultatif !) à la commune de Joyeuse et ce, pendant des décennies.

Après un galop d'essai dans l'aven secondaire le 18 décembre 2018, permettant l'extraction de 2 tonnes de déchets (cf. la Lettre n°2), l'Association Païolive, aidée par plusieurs chasseurs de Lablachère conscients des enjeux, a réuni une cinquantaine de bénévoles sur les deux journées du week-end des 16 et 17 mars 2019.

Deux volontaires en service civique ont équipé habilement les parois de l'aven du fond afin de remonter aisément les déchets. Mais l'aven principal fut le centre de toutes les attentions. Il fallait voir cette faille monstrueuse au sein d'un si bel écrin naturel, remplie sur des mètres d'épaisseur de déchets en tout genre, mais de préférence encombrants, lourds, rouillés, pourris et polluants : pneus de tracteur, autoradios,

parpaings, sièges, et même une voiture ! Dans cette galère en cale sèche, les forçats remontent à la force des bras de multiples dépouilles. Le tout a transité par la remorque tractée de Jean-Paul Chazalon jusqu'à la benne fournie par le Sictoba, stationnée sur la route. Combien de voyages ? Ils n'ont pas été comptés mais le résultat en valait la peine puisque six tonnes de déchets ont été extirpées du sol.

Après cette action, d'autres missions vont se succéder dans cette zone karstique hautement vulnérable. Les prochaines sont prévues pour les 18 et 19 mai. L'objectif est d'achever l'enlèvement des déchets jusqu'au fond de l'aven principal et de la grotte en trou de serrure sur son côté droit. Par ailleurs le principe de la pose par la Commune d'une barrière à l'entrée du chemin pour empêcher le dépôts de nouveaux déchets est acté.

Ré-ensauvager la France

Gilbert Cochet était aux Vans à l'initiative de l'Association Païolive le 23 mars pour dédicacer son livre *Ré-ensauvager la France* et donner une conférence sur ce thème inédit. Ce ré-ensauvagement représente un nouveau paradigme écologique qui répond à un leitmotiv : «laisser faire la nature». En rupture avec les méthodes de conservations habituelles sur le Vieux Continent, l'objectif de cette méthode ne vise pas tant à protéger telle espèce particulière et à adapter le milieu à son intention, qu'à laisser la vie sauvage prospérer sans intervention humaine. Et pour une fois qu'un message sur la biodiversité est encourageant, il vaut la peine de l'approfondir. En effet, sans nier l'effondrement de la biodiversité commune, Gilbert Cochet se réjouit de constater que depuis la loi de protection de la nature de 1976 et divers programmes de conservation, des es-

pèces qu'il n'aurait pas eu la possibilité d'observer il y a quelques décennies sont revenues et deviennent presque courantes : grands prédateurs comme loup, ours, lynx et bientôt chacal, rapaces comme grand-duc, faucon pèlerin, vautours, etc. Ce sont près de 35 espèces d'intérêt majeur qui sont revenues.

Sur notre région le grand-duc et le faucon pèlerin sont bien présents (photo ci-contre), le castor et la loutre également. Un projet de placcette de vautour est à l'étude près de Labeaume. Quels animaux pourraient potentiellement s'ajouter à notre faune ? Certainement les ongulés qui pourraient être plus abondants : le chevreuil, déjà présent, et le cerf élaphe. Quelques individus venant des Cévennes sont observés de temps à autre. Ce bel animal pourrait, s'il n'était pas braconné, jouer le rôle qu'ont toujours tenu les grands herbi-

vores pour ouvrir les milieux, de façon plus efficace que des moutons subventionnés.

Gilbert Cochet prévient les oppositions à ces avancées de la nature car dans la plupart des cas elles relèveraient de la mise en place d'une cellule psychologique et ne sont pas fondées



Faucon pèlerin et sa proie, surpris en juin 2018 dans une rue du village de Chandolas

dans la nature elle-même. Les arguments économiques sont de son côté car l'écotourisme rapporte plus qu'on ne l'imagine et une nature rendue à elle-même est un bien inestimable, non délocalisable, que la France est bien placée pour valoriser pour peu que notre pays se déprenne de blocages culturels. Par exemple en Allemagne, où la densité humaine est plus forte qu'en France, on trouve des bisons ! De toute façon, dans notre région, suite à la dé-

prise rurale, se développe une «nature férale» appelée parfois «friche» mais qui représente une chance pour l'avenir de la nature. Corrélativement à la concentration urbaine et à la déprise agricole, de vastes espaces boisés, par exemple dans les Gorges de l'Ardèche, mais aussi sur Païolive, se constituent et sont riches de promesses pour la nature de demain. A condition que cessent les prédatons humaines excessives et la manie de vouloir ré-

guler des populations animales qui peuvent atteindre un état naturel qui favorisera le retour d'autres espèces. Sans doute, au début, l'homme intervient-il pour réintroduire des espèces qu'il a fait disparaître, mais ensuite la présence de certains grands animaux peut se répercuter sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les animaux modifient alors directement les paysages mieux que ne le feraient des tentatives d'ingénierie écologique.

Mots d'artiste

*Les chênes blancs tout ébouriffés
Par leur longue nuit hivernale
Étirent leurs branches dénudées
Vers un printemps qui s'installe :
Constellé de petits bourgeons,
Ventres rebondis en gestation,
Promesse d'ombre rafraîchissante
Sur les sentes des roches pastichantes
Faites aux randonneurs amoureux
De la féerie de ce lieu.
Grottes et formes fantasmagoriques
Ouvrent la porte aux gènes oniriques.
Sur les contours calcaires du lion
Enlaçant un ours avec zèle,
Un papillon jaune moribond,
Sur la roche étalant ses ailes
En un dernier souffle savoure
L'air charmeur aux arômes d'amour.
Païolive, forêt enchanteresse,*

*Au pays des fées et des déesses
Tu nous transportes, nous bouleverse.
Mère attentive et protectrice,
Tu dispenses magie bienfaitrice
Chaleur et tendresse en averse
Nichée au perron des Cévennes,
Tu guides nos regards, nous entraînes
Vers de vastes espaces étoilés
Où nos âmes gagnent humilité
Et nos cœurs brin d'humanité.
Au loin sur les crêtes dentelées,
Comme une jolie femme allongée
S'embrase au crépuscule naissant,
Alors que troublés, nos corps tremblants
Se cherchent, émus, bouleversés,
Et que le rouge de la passion
Déferle et submerge nos raisons.*

Nadine Aroui Faille
Poème primé au Concours International Littéraire (2019)

Le saviez-vous ?

Le Berriasien est connu en chronostratigraphie, ou en géologie historique comme un étage remarquable d'une épaisseur de sédiments de 25 mètres de bancs calcaires décimétriques et d'inter-bancs marneux qui suivent, chronologiquement, les falaises calcaires ruiniformes du Jurassique supérieur du bois de Païolive et qui précèdent les dépôts argilo-marneux de la plaine de Berrias. C'est donc sur cette commune que les couches types, dites stratotype, ont été définies lors de la première étude au XIX^e siècle, comme étant le premier étage du Crétacé inférieur compris entre 145 et 140 millions d'années. Le milieu de dépôt de ces sédiments est un milieu marin riche en macro fossiles et plus particulièrement en ammonites dont l'étude a permis un découpage en trois zones. Aujourd'hui les études plus fines de microfossiles permettent de mieux préciser les limites du Berriasien. Le stratotype du Berriasien est unique, connu mondialement, la zone de l'affleurement mérite une protection et une information du public (René Braun).

Agenda

18 et 19 mai - De 10 h à 17 h, opération citoyenne à la Grange aux Pères.
20-21 mai - Sortie Chants d'Oiseaux avec Cyrille Sabran, du Cogard, à la Cocalière. Premier groupe le 20 mai de 18h 30 à 21 h et deuxième groupe le 21 mai de 8 h 15 à 10 h.
30 mai au 2 juin - Participation au Festival de Slackline aux Vans.
1-2 juin - Participation aux Journées «Rendez-vous aux jardins» au Récataudou à Labeaume.

7 juin - Rassemblement aux Vans à 18 h 30 place de la Fontaine : «Nous voulons des coquelicots».
11 juin - Découverte de Païolive avec l'École maternelle des Vans.
12 juin - Participation, à Marseille, à l'Assemblée Générale du Comité français de l'UICN pour préparer le Congrès mondial de l'UICN de 2020.

23 juin- Balade contée à 18 h avec Catherine Caillaud : *Métamorphoses*.
29 juin-Sortie entomologique autour du thème de la pollinisation.
5 juillet - Rassemblement aux Vans à 18 h 30 place de la Fontaine : «Nous voulons des coquelicots».
Mi-juillet - Mise en place du stand d'accueil et d'information aux Trois-Seigneurs

CET AGENDA EST MIS À JOUR SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE WWW.BOIS-DE-PAIOLIVE.ORG ET SUR LA PAGE FACEBOOK.

Pour vous abonner à cette Lettre et la recevoir régulièrement, vous pouvez aller sur notre site : <https://www.bois-de-paiolive.org/web.php/97/fr/site/abonnement?>

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus <https://www.bois-de-paiolive.org/> Menu: L'Association, rubrique: Contact

L'Association Païolive

Depuis 2004, l'Association étudie, fait connaître et contribue à protéger l'écocomplexe de Païolive des Gras, qui s'étend sur 15 300 ha et 25 communes depuis Saint-Brès (Gard) au sud jusqu'à la Ligne (en Ardèche) au nord.

Les trois axes de son action sont : Étudier, Faire connaître et Protéger. S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général et une gestion désintéressée, elle s'appuie sur la liberté constitutionnelle d'œuvrer à la protection de l'environnement.

Association Païolive - Mas de Montchamp- 07230 Lablachère

Tel. : 04 75 39 96 79 / 06 76 22 23 19

paiolive@free.fr - www.bois-de-paiolive.org

Le site web contient une riche documentation sur Païolive et les Gras.

